

n°17

Date de publication
7 juin 2023

Date d'observation
5 juin 2023

Grandes cultures



À retenir cette semaine

- **Maïs**

- Les maïs sont entre 7 et 11 feuilles au 5 juin.
- Cette semaine, quelques traces d'oscinies et de dégâts d'oiseaux sont observées dans le réseau.
- Nous arrivons à la fin du stade de risque pour les ravageurs du sol et la période de vol des pyrales est estimée pour la semaine prochaine sur les secteurs les plus chauds.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture





Résistance aux fongicides sur céréales à paille – note commune 2023

Retrouvez dans cette note l'état des résistances aux fongicides utilisés pour lutter contre les maladies des céréales à paille et les recommandations pour limiter leur développement en 2023. Télécharger la note [ici](#).

Protection des pollinisateurs

Abeilles / Pollinisateurs : des auxiliaires à préserver

➔ Dispositions réglementaires pour la protection des insectes pollinisateurs au moment de l'application des produits

[LIEN VERS LA NOTE](#)

Information biodiversité : Flore bord de champ

La flore herbacée sauvage des bords de champs est souvent peu considérée, sinon comme potentiel foyer d'adventices des cultures et perte de surface cultivée.

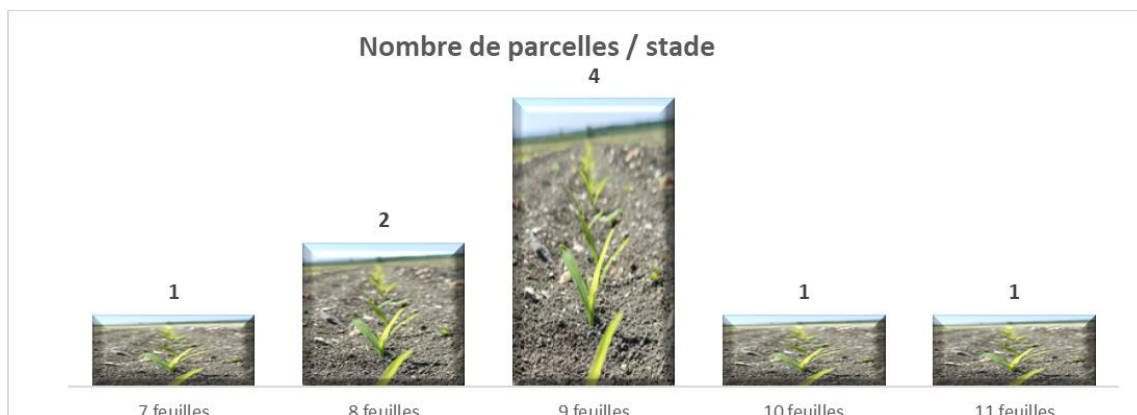
Bien gérés, les bords de champs peuvent pourtant limiter le développement d'adventices et comporter de nombreux atouts agro-écologiques. Loin d'être marginal à l'échelle du paysage, un réseau de bords de champs herbacés bien formé, est aussi très important pour la biodiversité, la qualité de l'eau et le territoire.





Stade et état des cultures

Cette semaine, nous avons 12 parcelles observées dans le réseau, dont la date médiane de semis est le 18 avril (semis du 7 au 20 avril).



Ravageurs

Synthèse des observations

Classe de dégâts	Note	Corvidés ou autres oiseaux	Oscinies	Vers gris Luperina Noct terricoles	Taupins	Tipules	Nématodes	Puceron sitobion avenae	Scutigèrle
Aucun dégâts	0	0	0	1	2	1	1	1	1
Quelques traces	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Dégâts <20%	2	0	0	0	0	0	0	0	0
Dégâts >20% par zone	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Dégâts > 20% généralisés	4	0	0	0	0	0	0	0	0
Total parcelles observées		1	1	1	2	1	1	1	1

Vers gris (noctuelle terricole)

Identification : petits trous, à l'emporte-pièce, sur les premières feuilles de la plantule de maïs (photo 2). Ces trous sont principalement situés sur le bord du limbe et quelquefois au centre de la feuille et alors répartis de façon symétrique par rapport à la nervure centrale.



Photo 2

Observations : aucun signalement cette semaine dans le réseau.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque.

Période sensibilité de la culture : le maïs est sensible du semis au stade 6-8 feuilles



Analyse indicative du risque : présence plus faible mais le stade reste très sensible, restez vigilants.

• Oscinies

Identification : décolorations jaunes longitudinales, morsures, traces d'alimentation parallèles à la nervure centrale, elles entraînent des déformations de feuilles, l'extrémité des feuilles du cornet peut rester accolée (symptôme feuilles du cornet en anse de panier), tallage (photo 3).

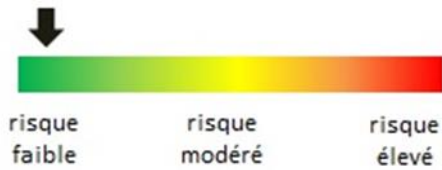
Observations : : une parcelle du réseau signalée avec seulement quelques traces de dégât.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.



Photo 3

Période sensibilité de la culture : entre le semis et le stade 8-10 feuilles.



Analyse indicative du risque : présence plus faible mais le stade reste très sensible, restez vigilants.

• Géomyzes

Identification : à partir du stade 3 feuilles, on observe un flétrissement, puis le dessèchement de la dernière feuille. La plante est bloquée à ce stade, les deux premières feuilles restent vertes. La dissection de la plante montre un apex brun, qui a été détruit par la larve. Un renflement caractéristique de la base du collet (poireautage) est plus visible quelques semaines après l'attaque. Les symptômes s'observent souvent sur plusieurs plantes consécutives.

Observations : aucune parcelle du réseau n'a été observée pour ce ravageur.

Seuil indicatif de risque : il n'existe pas de seuil de risque pour ce ravageur.



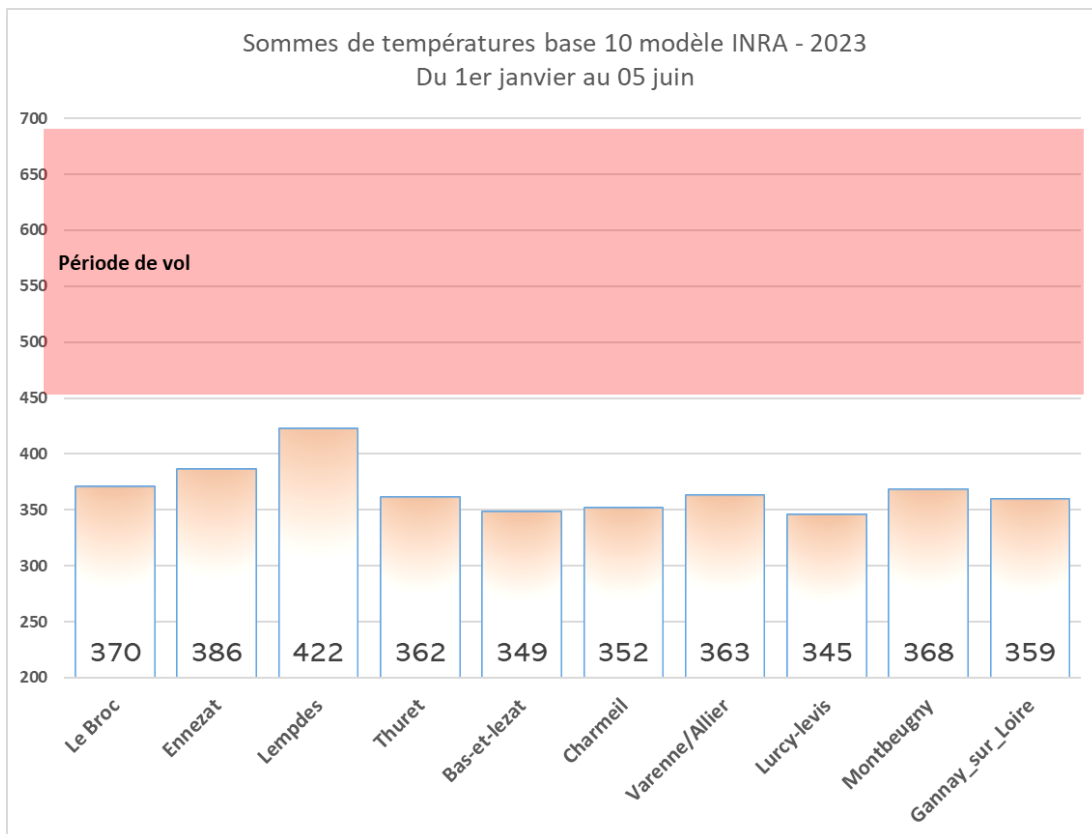
Période sensibilité de la culture : à partir de 3 feuilles.

Analyse indicative du risque : peu de risque pour ce ravageur.

• Pyrales

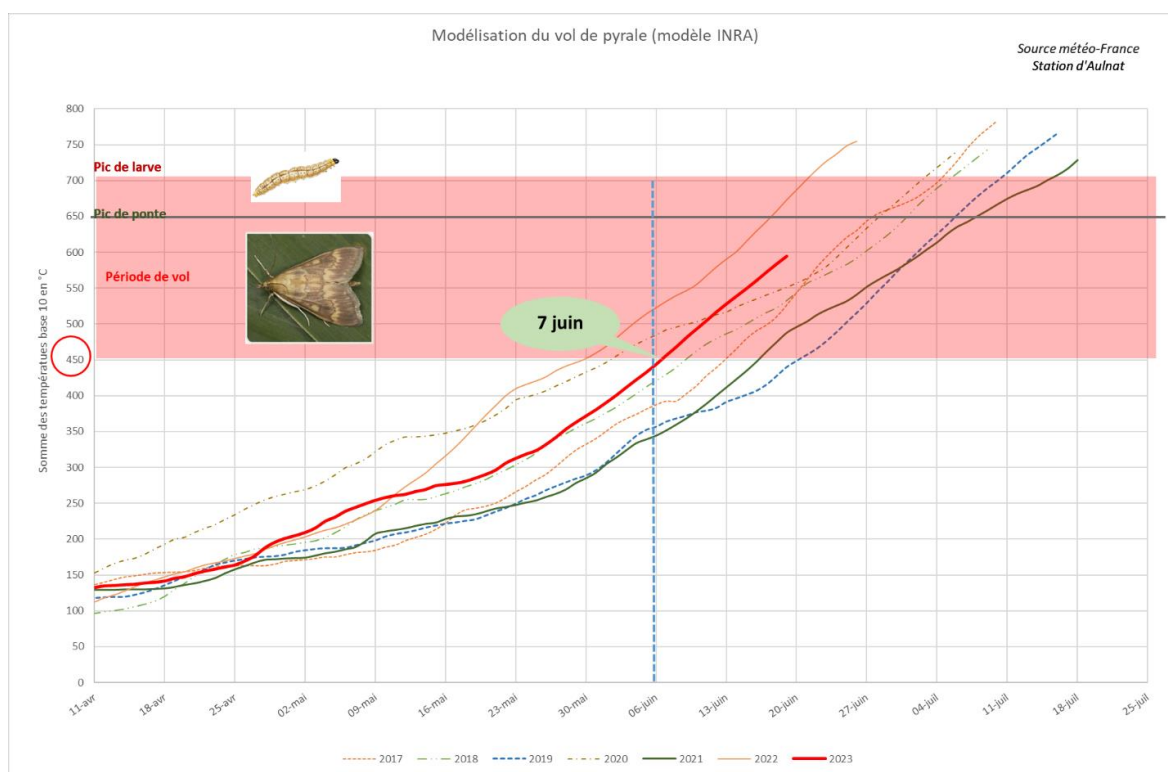
Le développement des pyrales est basé sur les sommes de températures. Le graphique ci-dessous présente les sommes de températures en base 10 depuis le 1er janvier 2023, pour les principales zones de cultures du maïs grain sur l'Allier et le Puy-de-Dôme.

Avec le net réchauffement, et des prévisions à 15 jours également au-dessus de la moyenne, 2023 passe en seconde position des années les plus chaudes



Lempdes est le site le plus chaud de la zone de culture du maïs, avec plus de 70° jours base 10 d'avance sur les postes les plus tardifs. Voir graphique ci-dessus.

A ce stade de prévision, les premières pyrales devraient sortir à partir du 7-10 juin.



Pose de trichogrammes :

La pose des trichogrammes Bioline est programmée en semaine 24 et De Sangosse en semaine 25.

La pose va donc s'échelonner du 14 au 23 juin en fonction des secteurs et des distributeurs.

Les Chambres d'agriculture de l'Allier et du Puy-De-Dôme ont commencé la mise en place de piège à pyrales pour l'observation des premiers vols. Nous recommandons donc aux observateurs de positionner les pièges pyrales dès à présent.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

À partir d'observations réalisées par : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité"

